

## PISCICULTURE

*La production aquacole du Sénégal est très en deçà des objectifs du pays. Selon l'Institut sénégalais de recherches agricoles, qui procédait au lancement du projet «Validation et transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia (*Oreochromis niloticus*) au Sénégal», seules 1 000 tonnes ont été produites en 2012, loin des prévisions de 159 mille envisagées par l'Agence nationale de l'Aquaculture à l'horizon 2015.*

Plusieurs milliards de francs Cfa ont été investis par l'Etat et ses partenaires pour développer le sous-secteur de l'aquaculture qui s'offre comme alternative à la pêche maritime secouée par une surexploitation de ses ressources. Mais, regrette l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) dans une note, «seules 1 000 tonnes ont été produites en 2012, loin des prévi-

SEULES 1 000 TONNES DE POISSON  
SUR DES PREVISIONS DE 159

## L'Ana très loin du

sions de 159 mille envisagées par l'Ana à l'horizon 2015». Et si plusieurs contraintes, notamment l'absence de cadre juridique et fiscal adapté, la faiblesse des financements, le manque d'harmonisation et de rationalisation des interventions, entravent son développement du sous secteur, il n'en demeure pas moins que la non disponibilité d'alevins de qualité est la plus handicapante, selon l'Isra. En effet, l'Institut de recherches indique dans un document remis à la presse, mardi dernier lors du lancement du projet «Validation et transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia (*Oreochromis niloticus*) au Sénégal», que la difficulté réside dans l'incapacité des acteurs étatiques à mettre à la disposition des pisciculteurs des alevins de Tilapia, poisson très prisé par les Sénégalais, de qualité en quantité. Un manquement auquel ledit projet va apporter des solutions à travers le transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia à l'Agence nationale de l'Aquaculture (Ana), à l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole (Anida) et aux pisciculteurs privés de la Vallée du



La faiblesse de la production aquacole de poisson dans le thiébou Djeun.

fleuve Sénégal. Ce, dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la vallée du fleuve Sénégal. Mais

## CONCLAVE

## MENACES SUR LA BIODIVERSITE

### Fédérer les forces pour stopper le mal

C'est une approche transfrontalière que les pays membres du comité de pilotage du projet de protection du grand écosystème marin du courant des Canaries, (Cclme) ont adopté pour faire face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité. Ces pays, qui ont collectivement un littoral de plus de 5 400 km et une surface océanique supérieure à 2 millions de km<sup>2</sup> correspondant à leur Zone économique exclusive (Zee) étaient, depuis mardi, à Dakar pour passer en revue les progrès réalisés par le projet Cclme, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (Fem), au cours de l'année 2015 et d'analyser objectivement le plan de travail 2016 en vue de son adoption.

Selon le Secrétaire général du ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, Moustapha Ly, qui présidait l'ouverture de la rencontre, le projet

qui concerne sept pays (le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal), a pour mission essentielle de protéger la biodiversité et les ressources halieutiques à travers la définition de certains projets transfrontaliers. «En matière de protections halieutiques, les meilleurs projets sont ceux définis au-delà de nos frontières parce que les espèces sont en perpétuelle mouvement», a dit Moustapha Ly. Qui dénonce les pratiques extrêmement nocives sur la biodiversité. Car, de nombreuses espèces d'oiseaux marins dépendent de la mer et des zones côtières pour leur alimentation et leur reproduction alors que la région est caractérisée par une importante activité d'exploitation pétrolière aux impacts négatifs sur les ressources biologiques en dépit des mesures

prises par les Etats.

M. Ly souligne que le Cclme est réputé pour sa forte productivité biologique avec près de 8 % de la productivité primaire des océans de la planète, alors que la région ne couvre que de 2 à 3 % de la surface océanique mondiale. Selon une note d'information remis à la presse, la production annuelle de poissons constituée de petits pélagiques, d'espèces démersales et de thonidés peut atteindre 3 millions de tonnes et constitue le taux de production le plus élevé de tous les grands écosystèmes marins africains. Le document précise également qu'une étude réalisée, dans le cadre du projet Cclme, estime la valeur économique annuelle des biens et services écosystémiques fournis par le Cclme à environ 11,7 milliards de dollars.

S. DIOP



## DEGRADATION DE L'ECOSYSTEME DU COURANT DES CANARIES

## Une approche transfrontalière adoptée

Le comité de pilotage du projet sur la protection du grand écosystème marin du courant des canariens a tenu hier, mardi 2 février à Dakar sa 6ème réunion. Ce projet, financé par le Fonds pour l'Environnement mondial et les pays participants et d'autres partenaires et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (Pnue), a pour objectif de permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche, les menaces sur la biodiversité et la qualité de l'eau en favorisant la coopération entre les pays partenaires du projet et les parties prenantes.

Permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche, les menaces sur la biodiversité et la qualité de l'eau en favorisant la coopération entre les pays partenaires du projet et les parties prenantes, est l'objectif principal du projet sur la protection du grand écosystème marin du Courant des Canaries. Ce programme financé par le Fonds pour l'Environnement mondial et les pays participants (Sénégal, Mauritanie, Maroc, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap-Vert) et d'autres partenaires, est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (Pnue).

Présidant la cérémonie d'ouverture de la 6<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage de ce projet, Moustapha Ly, secrétaire général du ministère de la pêche et de l'économie maritime est revenu sur l'importance de ce projet. «C'est un projet dont la mission essentielle est de protéger les habitats, la biodiversité et les ressources halieutiques à travers la

partager les politiques définies dans nos Etats. Parce que ces politiques ne peuvent pas s'appliquer dans des cadres limités. Cela est inopérant

face aux phénomènes qui sont transnationaux», a-t-il laissé entendre.

Pour sa part, Birane Samb, coordinateur régional de ce projet indique que ce programme a pour objectif d'inverser la tendance de la dégradation du grand écosystème marin du courant des canaries causée par la surpêche et la dégradation de l'habitat. Il estime par ailleurs qu'il faut réguler la pêche avec des mesures

adéquates pendant la phase des diagnostics de ces problématiques transfrontalières. Ainsi, invite-t-il, tous les acteurs à s'approprier ce projet. Soulignant qu'avec cette approche participative, les acteurs seront beaucoup plus outillés pour apporter leur concours dans la recherche de solutions pour ce problème.

-----  
NDEYE AMINATA CISSE

AQUACULTURE-REPRODUCTION EN MASSE D'ALEVINS DE TILAPIA  
Le FNRAA met en jeu 247 millions

L'Institut sénégalais de recherche agricole (Isra) vient de lancer un projet du Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (Fnraa) pour l'amélioration et la productivité en masse d'alevins de maies de tilapia. Une manière de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la vallée du fleuve Sénégal d'une part et d'améliorer les revenus des dites populations, d'autre part. El Hadji Traoré, directeur Scientifique de l'Isra a présidé hier mardi 2 février, à Dakar, la cérémonie de lancement.

Le tilapia, une espèce de poisson très prisée, est quasi introuvable dans les repas quotidiens des sénégalais. Ce manque péniblement éprouvé s'explique, en partie, dans l'incapacité des acteurs étatiques à mettre à la disposition des pisciculteurs des alevins de tilapia de qualité et en quantité.

Dans la mesure où la qualité des alevins dépend fortement d'un bon approvisionnement en mâles. Pour corriger ce problème, un projet du Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (Fnraa) d'un montant de 247 millions pour une du

tant de monter un programme sur le transfert de technologie de production de mâle de tilapia. Parce que chez le tilapia, le mâle a une croissance beaucoup plus rapide que la femelle. Et le fait de séparer les mâles des femelles au niveau des fermes piscicoles ne permet pas une surpopulation. Donc, ici, nous allons expérimenter et adapter la technologie».

Quant au directeur scientifique de l'Isra, El Hadji Traoré, il soutient que «depuis quelques années, nous constatons une pression excessive sur les ressources halieutiques. Et si des mesures hautes ne sont prises,

et nutritionnelle des populations de la



Mercredi 03 Fevrier 2016 - N°00165

# ZOOM

## infos

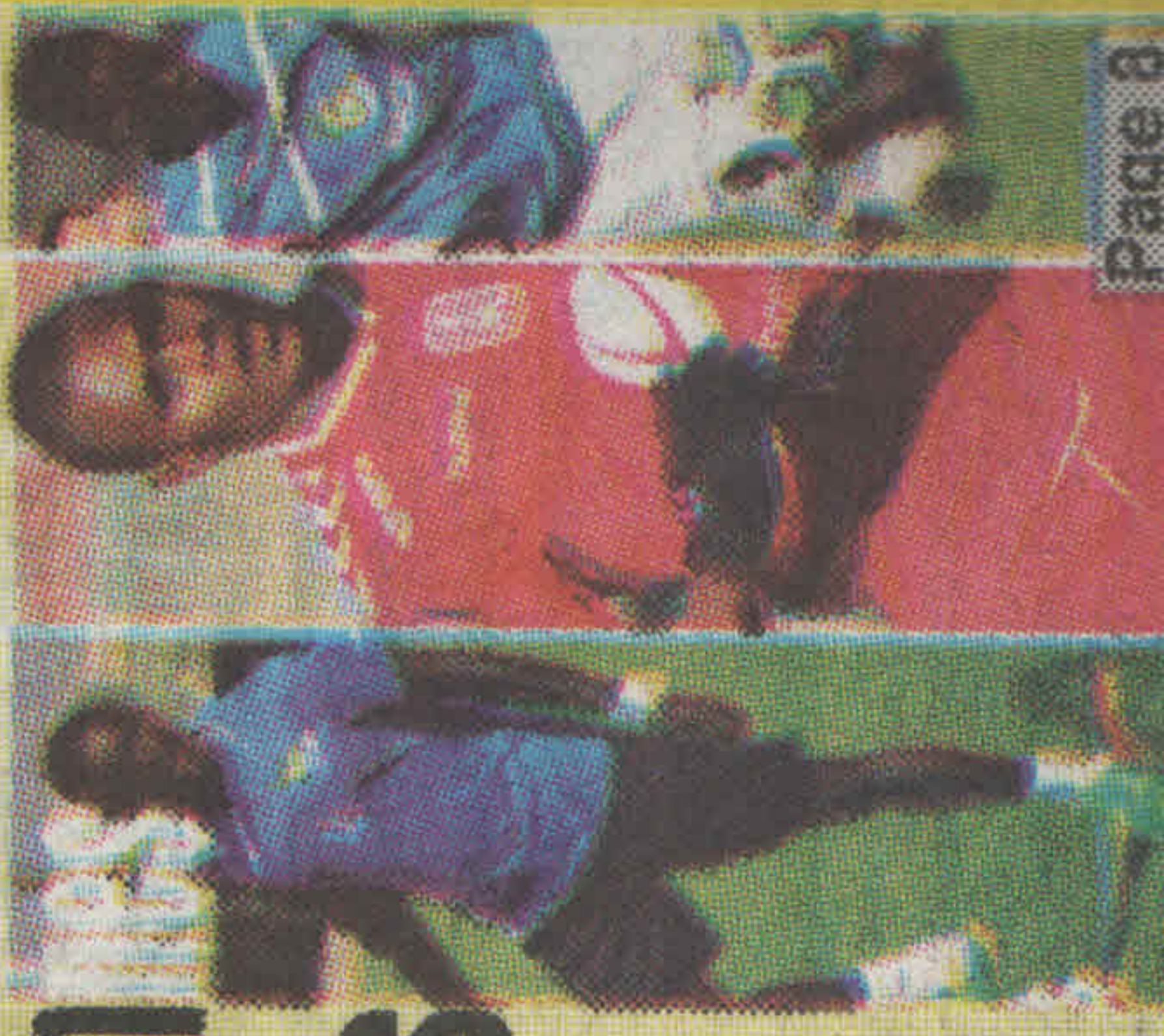
ISSN 2337-2826  
[www.zoominfos.net](http://www.zoominfos.net)

100  
FCFA

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES

EUROPE : BAYE OUMAR NIASSE,  
STEPHANE BADJI ET PAPE SANE

**Ces trois hommes  
nouvelles  
de la Ligue 1  
Sénégalaise**



Page 8

LES ÉDITIONS ZOOM



## Actualité

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET CCLME A DAKAR

# «Un élément de réponse à la détérioration de l'écosystème marin et côtier»

La sixième réunion du Comité de pilotage du projet Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries (Cclme) s'est ouverte hier, à Dakar. La cérémonie d'ouverture était présidée, au nom du ministre Oumar Gueye, par Moustapha LY, Secrétaire général du ministère de la Pêche et de l'Economie maritime qui prône «un écosystème sain, géré durablement, fournissant des services et des bénéfices équitables pour le bien-être des populations».



Le projet Cclme permet aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche, les menaces sur la biodiversité et la qualité de l'eau en favorisant la coopération entre les pays partenaires du projet et les parties prenantes. «Les arrangements de gestion conjoints entre les pays membres, la promotion de l'approche participative et écosystémique des pêches sont des défis majeurs que nous devons relever», a indiqué Moustapha Ly. Au nom du ministre Oumar Gueye, le secrétaire général a magnifié «la synergie d'actions entre le Sénégal, vos pays et les différentes parties prenantes du projet Cclme». Ce projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (Fem) et les pays participants (Sénégal, Mauritanie, Maroc, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée,

Cap-Vert) et d'autres partenaires, qui est mis en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) et le Programme des Nations unies pour l'Environnement (Pnu), peut jouer un rôle important dans le processus de l'exploitation durable de nos ressources. L'ouverture de cette rencontre s'est faite en présence du représentant résident de la Fao, du responsable de l'Unité régionale de coordination du Cclme, des partenaires, des Points focaux et coordonnateurs techniques nationaux des sept pays membres. A ce titre, a souligné le représentant du ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, «le projet Cclme est parfaitement en cohérence avec la politique de conservation et de gestion des ressources halieutiques au Sénégal, élément majeur du Plan

Sénégal Emergent) qui est la vision du Président Macky Sali». «Le projet Cclme constitue, sans nul doute, un levier important dans la création de richesses et la gouvernance des pêches», a-t-il rassuré. C'est un élément de réponse à la détérioration de l'écosystème marin et côtier à une échelle pertinente, au grand bénéfice des populations et des économies de la sous-région. «C'est sans doute ce qui explique cette excellente vision du Cclme que vous avez partagée: après Dakar en novembre 2010, Casablanca en novembre 2011, Tenerife en novembre 2012, Banjul en décembre 2013, Nouakchott en décembre 2014, le Sénégal a encore l'honneur d'organiser cette sixième rencontre du comité de pilotage régional du projet Cclme », a dit M. Ly.

Du lancement du projet à Dakar à nos jours, ajoutera-t-il, un important processus de concertation s'est tenu entre l'Unité régionale de coordination du projet Cclme et les représentants des pays membres. Cette concertation a abouti à l'élaboration de l'Analyse diagnostique transfrontalière (Adt) et d'un Plan d'action stratégique (Pas). L'Adt a identifié et analysé les problèmes transfrontaliers, leurs impacts et les causes auxquelles nos pays sont confrontés et le Pas a mis l'accent sur les solutions, les actions, la planification et la mise en œuvre.

Ch. Seck NDONG

CONTRE SAISON DE RIZ DANS LE BASSIN DE L'ANAMBE (VELINGARA)